

# Comité consultatif d'urbanisme

Vendredi le 6 mars 2026

4800, rue de Contrecoeur

Demande d'aménagement d'un  
stationnement en cour (PIIA)

Demande de dérogation mineure afin de  
permettre un nombre inférieur d'arbre et une  
plus grande largeur de l'allée véhiculaire

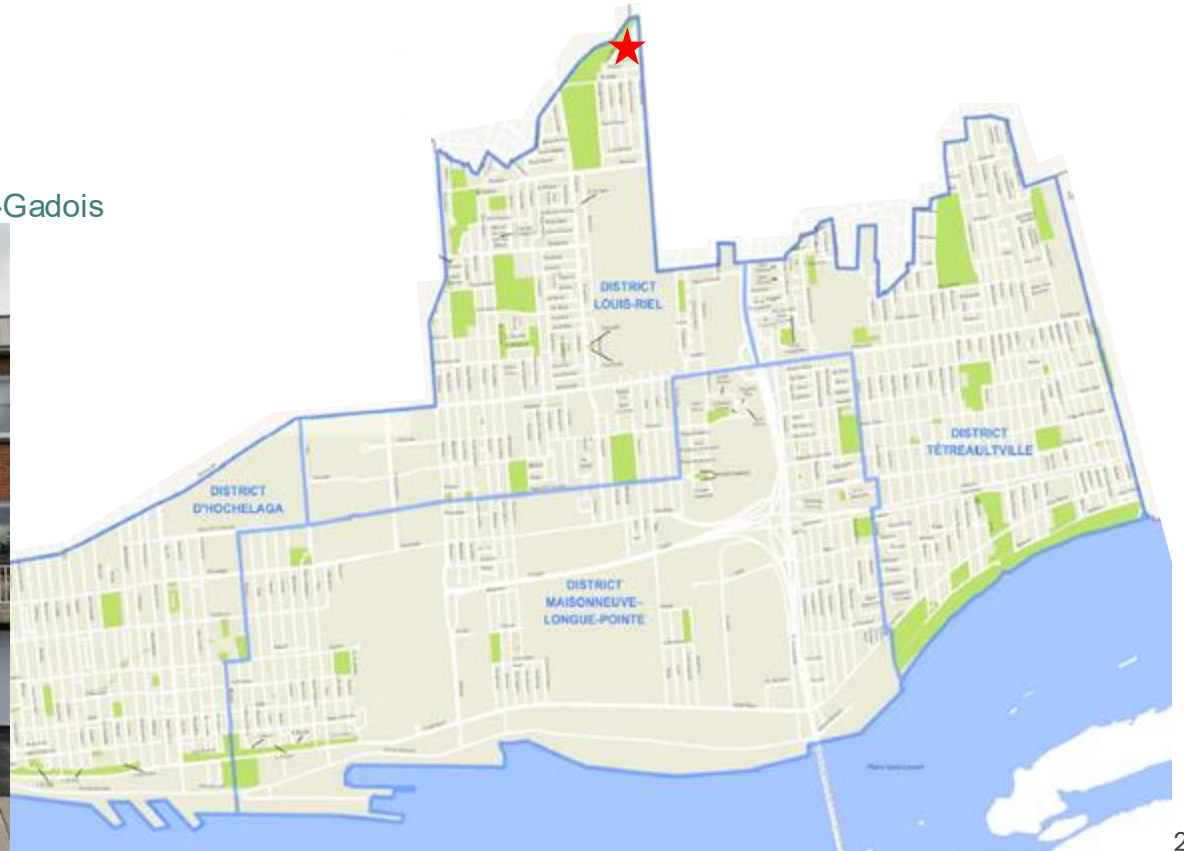


## 4.7 et 5.1 Aménagement d'une aire de stationnement en cour avant

4800, rue de Contrecoeur

**District de Louis-Riel**

Entre les rues Ernest-Marceau et Pierre-Gadois

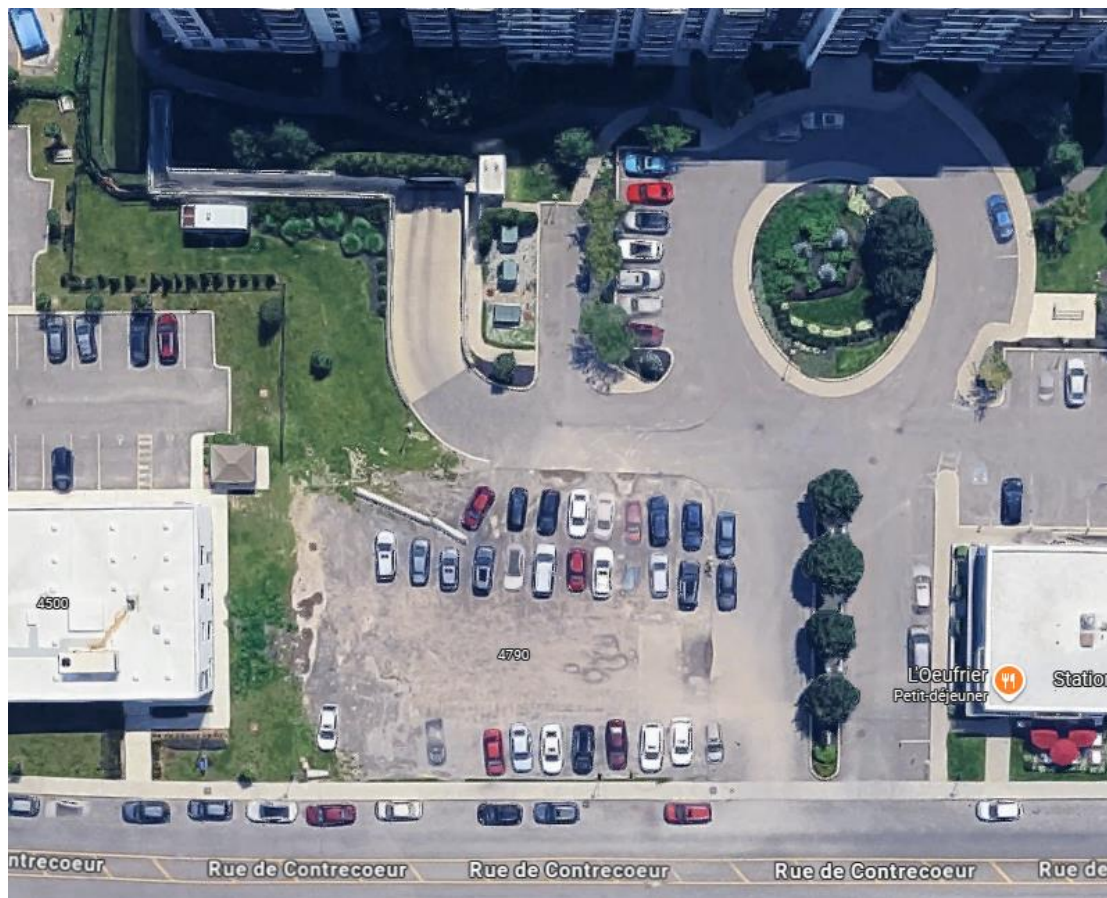


## 4.7 et 5.1 Aménagement d'une aire de stationnement en cour avant

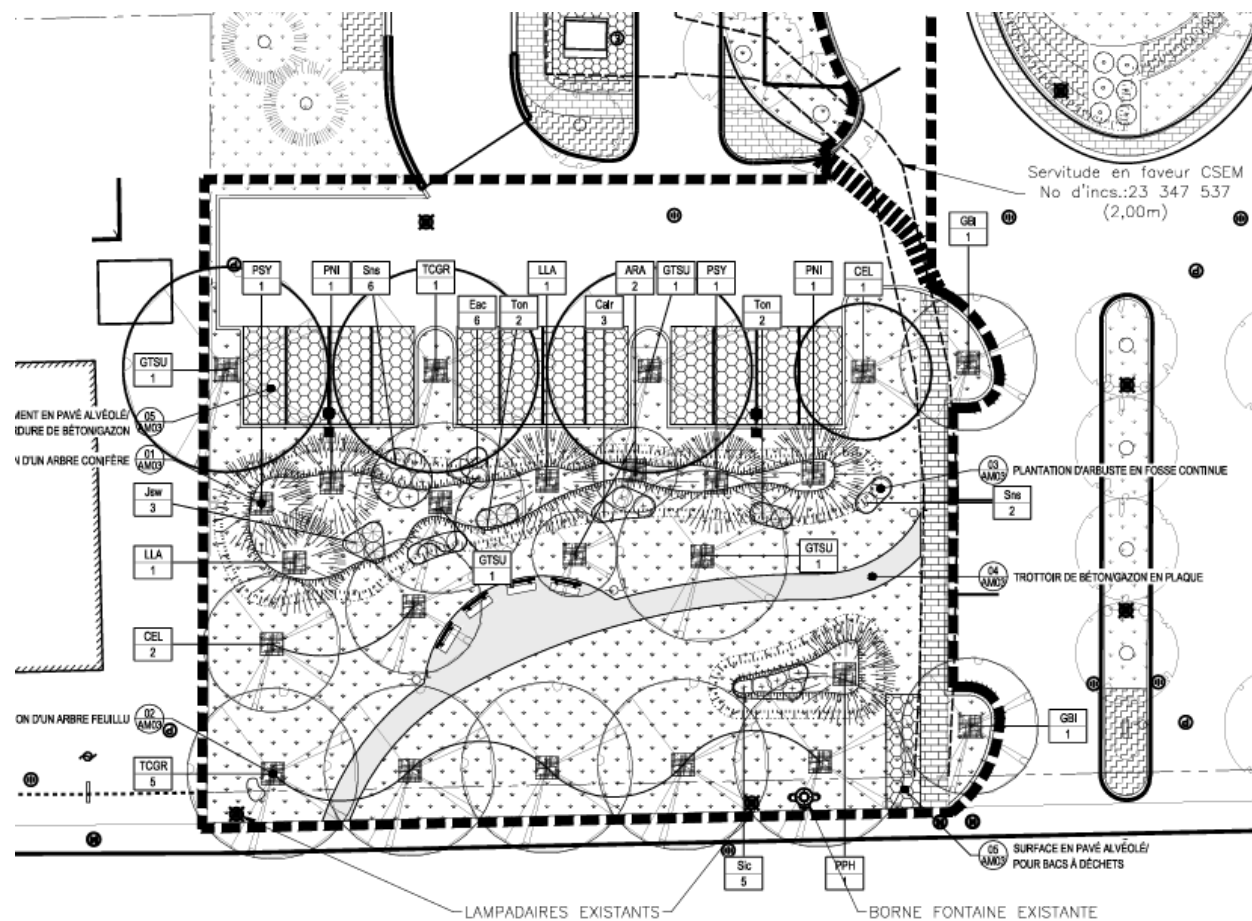
### Conditions existantes du site



## 4.7 et 5.1 Aménagement d'une aire de stationnement en cour avant



## 4.7 et 5.1 Aménagement d'une aire de stationnement en cour avant



## 4.7 et 5.1 Aménagement d'une aire de stationnement en cour avant



## 4.7 et 5.1 Aménagement d'une aire de stationnement en cour avant



## 4.7 et 5.1 Aménagement d'une aire de stationnement en cour avant

### Recommandation

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises est favorable à la demande de dérogation mineure pour les raisons suivantes :

- La dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
- La dérogation ne crée pas d'impact significatif sur le cadre bâti avoisinant;
- La proposition permet un aménagement de qualité et structuré comparativement à la situation existante.



**Merci**

•

**Fin**